

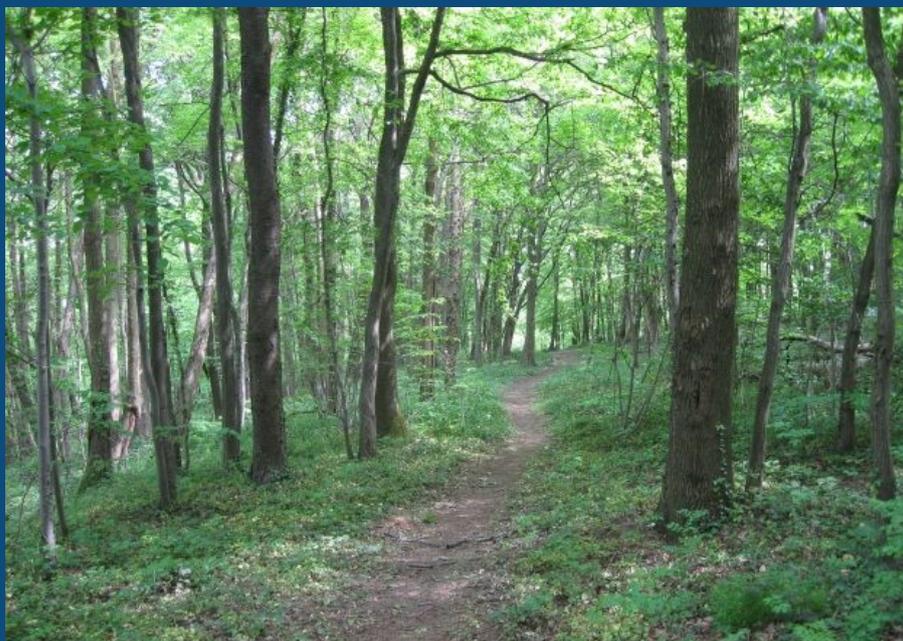
FLASH SANITAIRE

Communiqué de POLLENIZ

EDITO 

SOMMAIRE 

Quand promenade et sylvothérapie riment avec prise de sang et allergie



Emprunter les chemins piétonniers en forêt permet de limiter les risques face aux tiques. Forêt de Malissol © Nature Vivante

Oui, je vous ai compris. Vous avez envie de sortir de vos appartements pour, enfin, vous aérer l'esprit, perdre du poids, respirer les senteurs printanières, et même câliner les arbres car vous vous êtes découverts une passion pour la sylvothérapie (= soigner certaines maladies par un bain de « forêt »). Votre santé est en jeu, rien ne pourra vous arrêter.

Peut-être ! Car si vos humeurs vont y gagner, vous ne devez pas perdre le sens des réalités. Au coin du bois vous guettent bien des surprises en ce moment. Les connaître vous permettra de ne pas prendre de risques inutiles.

Ainsi, ne donnez pas votre sang aux tiques mais aux personnes qui en ont besoin.

N'embrassez pas les arbres sans vous êtes assurés qu'ils ne sont pas fréquentés par des chenilles processionnaires urticantes adeptes des chênes.

Enfin, ne soyez pas gourmands en consommant les baies du Raisin d'Amérique en fin d'été. Vous risqueriez de vous en souvenir.

- Propos de saison
- La forêt nous tend les bras, les tiques se frottent les mains
- Morsure de tiques : protégez-vous lors de vos promenades en forêt ou lors d'activités extérieures
- Alerte urtication : grattez n'est pas joué
- Comment faire pour se protéger des chenilles ?
- Raisin d'Amérique : détection précoce, réaction rapide
- Actualité réglementaire



POLLENIZ

PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET
NOTRE ENVIRONNEMENT

POLLENIZ

9, avenue du Bois l'Abbé—CS 30045
49071 BEAUCOUZE CEDEX

Mail : polleniz@polleniz.fr
www.polleniz.fr

POLLENIZ est reconnue
Organisme à Vocation Sanitaire
(Arrêté ministériel du 19 décembre 2019)

N°71 — juin 2020

Propos de saison

La forêt nous tend les bras, les tiques se frottent les mains

Le confinement a privé beaucoup de monde des habituelles promenades en forêt, dans les parcs et autres endroits bucoliques. Il est donc légitime de profiter maintenant de nos week-ends pour aller prendre l'air. Toutefois, la vigilance s'impose car nous sommes attendus au coin du bois. Les tiques abondent dans les touffes de graminées et les fougères. Elles profiteront de notre baisse de méfiance pour se repaître de notre sang.

Mais pourquoi s'en inquiéter ?

Les tiques sont des acariens que l'on retrouve principalement en forêt du printemps à l'automne sous nos latitudes. Dans sa [lettre de mai 2020](#), l'ANSES précise « qu'en Europe, elles représentent les plus importants vecteurs d'agents pathogènes (bactéries, virus et parasites) responsables de maladies infectieuses pour l'Homme et les animaux. Il existe un peu moins de 1 000 espèces de tiques dans



Ixodes ricinus, une tique bien présente en Europe et vectrice de la maladie de Lyme © Pixabay

le monde mais seules quelques-unes sont vectrices d'agents pathogènes entraînant des maladies plus ou moins graves, dont la maladie de Lyme. »

Pour ces raisons, l'Anses nous rappelle tous les conseils nécessaires pour se protéger des morsures de tiques en forêt ou au jardin.

Pour en savoir plus sur les tiques et la maladie de Lyme, cliquez [ICI](#).

Morsure de tiques : protégez-vous lors de vos promenades en forêt ou lors d'activités extérieures

UTILISEZ DES RÉPULSIFS

En privilégiant ceux disposant d'une autorisation de mise sur le marché et en respectant leurs conditions d'emploi (l'ensemble de ces informations figurent sur l'étiquette, l'emballage et/ou la notice des produits).

PORTEZ UNE TENUE ADÉQUATE

Portez des chaussures fermées et des vêtements couvrants de couleur claire (afin de mieux repérer les tiques sur la surface du tissu).

PRIVILÉGIEZ LES CHEMINS BALISÉS

Évitez de marcher au milieu des herbes hautes, des buissons et des branches basses.

INSPECTEZ-VOUS AU RETOUR DE PROMENADE

EN CAS DE PIQÛRE

1) Détachez immédiatement les tiques fixées à l'aide d'un tire-tique, une pince fine ou à défaut vos ongles (n'utilisez en aucun cas de l'éther ou tout autre produit) et désinfectez la plaie.

2) Surveillez la zone de piqûre pendant plusieurs jours et consultez votre médecin en cas de symptômes inexpliqués (fièvre, fatigue extrême, lésions cutanées...).

Suite à une piqûre de tique, consultez immédiatement votre médecin en cas d'apparition de symptômes inexpliqués ou d'érythème migrant (halo rouge sur la peau).

Alerte urtication : grattez n'est pas joué



Chenilles processionnaires du chêne (*Thaumetopoea processionea*) en file indienne sur le tronc d'un chêne (stade larvaire L3), fin mai 2020 en Mayenne © Polleniz

En forêt, c'est la période la plus à risque vis-à-vis de la chenille processionnaire du chêne. Comme nous l'avons déjà signalé lors des deux derniers flashes sanitaires, les chenilles sont aux stades larvaires L3 ou L4 selon le gradient de température d'ouest en est de notre région. Elles dévorent le feuillage, parfois abondamment, et leurs micro-poils sont extrêmement urticants. L'espèce est présente dans toute la région ligérienne.

Les poils peuvent provoquer des réactions inflammatoires plus ou moins intenses, « notamment sur la peau (rougeurs, démangeaisons, douleur cutanée, œdème localisé, urticaire et parfois petites cloques), les yeux (conjonctivite, larmoiement, douleur oculaire) ou les voies respiratoires (toux, gêne respiratoire), parfois graves chez les personnes ou les animaux qui y sont exposés. Il n'y a pas besoin de contact avec la chenille pour présenter des symptômes : ses poils urticants se détachent et sont transportés très facilement sous l'effet du vent. »

Comment faire pour se protéger des chenilles ?

Afin de limiter les risques d'urtication ou d'intoxication liées aux chenilles processionnaires du chêne (valables pour toutes les chenilles urticantes), les recommandations de l'ANSES sont les suivantes :

- Ne pas s'approcher et ne pas toucher les chenilles ou leur nid, en particulier pour les enfants
- Se tenir à distance des arbres porteurs de nids ou lors des processions
- Porter des vêtements longs en cas de promenade en forêt ou près d'arbres infestés
- Eviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade
- Bien laver les fruits et les légumes de son jardin en cas d'infestation à proximité
- Eviter de faire sécher le linge à côté d'arbres colonisés
- En cas de suspicion d'exposition aux chenilles, prendre une douche et changer de vêtements
- En cas de signes d'urgence vitale (détresse respiratoire...), appeler le 15 ou consulter aux urgences
- En cas de signes d'intoxication, consulter votre médecin ou appeler le Centre Antipoison et de Toxicovigilance ([CaPTv à Angers](#))
- Si contact avec la chenille, photographier la chenille pour en faciliter l'identification et envoyez-la à votre antenne départementale Polleniz

Si des animaux domestiques sont touchés, consulter un vétérinaire ou appeler un centre antipoison vétérinaire ([Centre antipoison animal et environnemental de l'Ouest](#)) ou le Centre national d'informations toxicologiques vétérinaires).

 Pour en savoir plus : consultez [Vigil'Anses n°9](#)

- ◆ Pour tout conseil de gestion : appelez votre antenne Polleniz.
- ◆ Pour une intervention de Polleniz sur votre propriété, dans le cadre de la lutte collective organisée jusqu'à début juillet, inscrivez-vous sur www.polleniz.fr

Raisin d'Amérique : détection précoce, réaction rapide



Le Raisin d'Amérique redémarre. © Cécile Mesnage — CBN de Brest

Que vous soyez jardinier amateur, agent d'entretien d'espaces verts ou forestiers en charge de l'entretien d'espaces boisés, il faut souvent remettre son ouvrage sur le métier. C'est la cas par exemple au printemps avec le Raisin d'Amérique - *Phytolacca americana*. De jeunes plantes lèvent ou des pieds redémarrent parce qu'ils n'ont pas été arrachés. Il faut réagir vite.

Pourquoi faut-il s'en préoccuper ?

Outre son impact sur la biodiversité, cette espèce est toxique en raison de la présence de nombreuses substances chimiques dans les différentes parties de la plante (baies, racines, tiges). Il peut y avoir un effet nocif chez l'homme et chez certains animaux en cas d'ingestion. Des cas de mortalité auraient été signalés chez le porc, le mouton, la vache et le cheval. Des réactions allergiques ont été signalées lors de fauchages.

Quelques mesures préventives

- ◇ L'arrachage est sans doute la meilleure solution pour les petites surfaces. La plante ne possède pas de rhizome mais une grosse racine pivot. Utilisez une gouge pour les jeunes plants. Pour les pieds plus âgés, une bêche sera nécessaire.
- ◇ Un désherbage thermique est possible en début de végétation (plante jeune).
- ◇ Pour des surfaces colonisées plus importantes, la fauche sera privilégiée, avant la floraison, de juin à septembre, deux à trois fois pendant la saison.

Pour en savoir plus, cliquez [ICI](#).

Sources d'information du dossier

- <https://www.anses.fr/fr/content/infographie-morsures-de-tiques-se-prot%C3%A9ger-lors-des-balades-en-for%C3%A2t>
- <https://www.anses.fr/fr/content/chenilles-processionnaires-gare-aux-pois-urticants>
- <http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/phytolacca-americana/>



La liste des espèces exotiques envahissantes s'allonge

Est paru au Journal Officiel du 14 mai 2020 « l'arrêté du 10 mars 2020 portant mise à jour de la liste des espèces animales et végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain ».

Dix-sept nouvelles espèces s'ajoutent aux 49 espèces déjà listées par la France pour le territoire métropolitain, soit 66 espèces au total, dont 30 animales et 36 végétales.

Parmi les nouvelles espèces végétales ajoutées figure l'Herbe de la Pampa pourpre (*Cortaderia jubata*). A ne pas confondre avec la traditionnelle Herbe de la Pampa (*C. selloana*), bien connue des agents d'entretien qui



© Gérald Guédon

l'observent de plus en plus souvent sur les bas-côtés des voies de communication à la sortie des villes. Il n'est pas rare de la voir dans des terrains vagues en attente d'une nouvelle destinée (Cf. photo ci-jointe d'un terrain à construire au Château d'Olonne (85) en septembre 2014).

Connaître la nouvelle liste :

[Cliquez ICI](#).

Vos correspondants

POLLENIZ Siège social - 49 : 02 41 48 75 70

Contact : Gérald Guédon
polleniz@polleniz.fr

POLLENIZ 44 : 02 40 36 83 03

Contact : Vincent Brochard
polleniz44@polleniz.fr

POLLENIZ 53 : 02 43 56 12 40

Contact : Fabien Angot
polleniz53@polleniz.fr

POLLENIZ 72 : 02 43 85 28 65

Contact : Fabien Angot
polleniz72@polleniz.fr

POLLENIZ 85 : 02 51 47 70 61

Contact : Vanessa Pénisson
polleniz85@polleniz.fr

Rédacteur en chef : Gérald Guédon

Relecteurs : Nadège Belange, Lysbie Cocheril, Fabien Dortel (CBN Brest), Francine Gastinel, Nicolas Tesson